

# NOURRIR DANS LA DIGNITÉ

Par Daoud Boughezala

**Et s'il existait une troisième voie entre l'hystérie végan et les abattoirs industriels ? Oui, il est possible de produire de la viande en respectant les animaux. A condition que le client accepte de payer son bifteck plus cher.**

Il aura suffi de trois vidéos tournées en caméra cachée pour mettre en émoi l'opinion. À Alès en octobre, au Vigan en février, à Mauléon-Licharre en mars, on voit des employés d'abattoirs jetant des moutons vivants par-dessus des barrières, les assommant avec un crochet métallique, gazant des cochons agonisant dans une fosse, et achevant ces animaux perclus de douleur. Ces images aux allures de snuff movies ont été diffusées par l'association L214, article du Code rural qui reconnaît la « sensibilité » des animaux. Le cofondateur de l'ONG, Sébastien Arzac, la quarantaine, ne se cache pas derrière son petit doigt : « Notre but est l'abolition des abattoirs. Même si la biographie d'une vache n'est pas comparable à la vie d'un humain, imaginez les mêmes images avec des humains torturés et persécutés, ça fait penser à un camp d'extermination ! »

Derrière cette *reductio ad hitlerum*, point une idéologie bien précise : l'antispécisme. Théorisée par le philosophe australien Peter Singer, auteur de *La Libération animale*, cette théorie fait de l'animal une minorité opprimée comme les autres (femmes, Noirs, homosexuels) et, en conséquence, voit dans toute différence de traitement entre bêtes et hommes une forme de racisme. Dans la droite ligne des *Cahiers antispécistes*, Sébastien Arzac et sa compagne Brigitte Gothière ont d'abord créé « Stop gavage » – pour dénoncer la fabrication du foie gras –, puis échafaudé L214 en 2008 afin de faire valoir un principe cardinal : « Le fait d'appartenir à une autre espèce que l'espèce humaine ne devrait pas être un système de discrimination », explique-t-il. Adieu, veau, vache, cochon, et couvée de nos assiettes ? Pour un végan digne de ce nom, un seul critère d'appréciation compte : l'aptitude des animaux à ressentir des

émotions. « Je n'aurai aucun problème à manger des huitres et des moules si on me démontre demain qu'elles n'ont aucune sensibilité », m'avoue Sébastien, ravi que « 95 % des Français pensent qu'on ne doit pas tuer les animaux sans nécessité ». Probablement les mêmes qui prétendent regarder Arte tous les soirs...

Nantie de 16 000 adhérents à jour de cotisation et de 17 employés, L214 surfe sur une vague émotionnelle croissante, qui a fait passer ses militants « d'ayatollahs de la protection animale à avant-gardistes ». Grâce à la diffusion des vidéos d'abattoirs, obtenues par des complacités internes, la popularité de l'association a explosé au même rythme que sa notoriété. « À la fin des années 1990, notre courant plafonnait à 300 ou 400 adhérents alors que, le premier samedi de juin, on était 2 500 à manifester sur un mot d'ordre assez radical : la fermeture des abattoirs. On compte 410 000 fans de notre page Facebook, c'est 200 000 de plus que Greenpeace France ! »

© Hannah ASSOULINE



Élevage de vaches laitières en Bretagne.

*mais j'ai du mal à me passer de voiture... »* Des voix cruelles décèlent sous ce pragmatisme l'opportunisme d'une boîte de com' habituée à distiller des images choc pour émouvoir le public.

Il faut bien l'admettre, plutôt que de protéger activement les animaux, L214 tâche de « sensibiliser » les humains à leur souffrance. Pour prendre soin des bêtes d'abattoirs maltraitées, d'autres associations prennent le relais, l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA) au premier chef. Depuis cinquante-cinq ans, l'OABA applique une stratégie réformatrice, avec quelques conquêtes notables telles que l'obligation légale d'étourdissement (1964) de l'animal avant abattage ou le retrait administratif des bêtes maltraitées par leur propriétaire (1999).

Si vous n'êtes pas diplômé d'un CAP de boucher charcutier ou féru d'équarrissage, une petite mise au point technique s'impose avant d'entrer dans le vif du rums-teck. Avant d'être abattu, tout animal destiné à finir dans vos assiettes doit être saigné afin d'éviter la propagation des bactéries et de préserver sa carcasse. Or la saignée fait inexorablement souffrir la bête, qu'il faut donc étourdir dans le plus court laps de temps possible. Sur les quelque 250<sup>1</sup> établissements français d'abattage, ultra majoritairement laïques, seuls huit pratiquent la méthode d'étourdissement la plus cruelle du marché : le gazage au CO<sub>2</sub>. Dans la majorité des cas, les abatteurs ont recours à des méthodes d'étourdissement bien plus rapides : le pistolet d'abattage – dont la tige entre dans la boîte crânienne de l'animal pour détruire les centres de la douleur et provoquer sa mort cérébrale en un centième de seconde – ou le choc électrique – agissant également sur le cerveau pour endormir les moutons, porcs ou volailles avant la saignée.

Reste le cas épineux de l'abattage rituel par la mise à mort sans étourdissement. « C'est odieux, la bête met parfois cinq ou six minutes à mourir. Mais si aucune →

discussion n'est possible avec les abattoirs cashers<sup>2</sup>, on a obtenu de certains musulmans qu'ils acceptent l'étourdissement réversible. À Sisteron, dans le plus grand abattoir halal d'Europe, grâce au choc électrique, l'animal est inconscient quand on l'abat », indique le président de l'Œuvre Jean-Pierre Kieffer. Jugée compromise avec le système d'abattage industriel par ses détracteurs, l'OABA « met les mains dans le cambouis », envoie ses inspecteurs contrôler 80 abattoirs par an et exige la vidéosurveillance de toutes les chaînes de mise à mort pour prévenir la maltraitance des animaux.

À terme, aussi bien l'OABA que L214 rêvent d'un monde sans viande ni abattoir. Ne peut-on pas décemment aimer les animaux et déguster une entrecôte la conscience tranquille ? Pour Jocelyne Porcher, ancienne bergère devenue experte des relations affectives entre bêtes et humains, la réponse coule de source. « Les animaux comme les moutons n'ont pas envie d'être libérés. Ils sont mieux avec nous que sans nous, car dans la nature, ce sont davantage des proies que des prédateurs », explique-t-elle. Et la sociologue de distinguer élevage et production animale. Si le premier a toujours été le propre de l'homme, la seconde dérive de la domination du capitalisme industriel au XIX<sup>e</sup> siècle, lequel a amené scientifiques et industriels à exploiter à grande échelle les animaux, en les considérant comme des machines dénuées d'âme.

Le 16 juin, son compagnon de route Stéphane Dinard, petit éleveur de cochons et de vaches en Dordogne, a été auditionné au Palais-Bourbon par la commission d'enquête Falorni. En toute illégalité, depuis une dizaine d'années, ce dernier abat ses bêtes dans sa ferme, car

il refuse de leur imposer l'angoisse et la souffrance du transport puis de l'attente. Devant des députés médusés, Dinard a raconté par le menu avoir installé une pièce d'abattage ainsi qu'un laboratoire doté d'une chambre froide pour permettre à des professionnels de la découpe d'officier dans les meilleures conditions possibles. Le tout sans autorisation ni contrôle sanitaire aucun. Sa clientèle locale s'en trouve ravie mais ne se fait pas d'illusions sur l'avenir des abattoirs de proximité. Nourrir 65 millions de Français dans la dignité renchérit le coût de la viande et nuit à la grande distribution. De l'aveu même de Stéphane Dinard, « à l'heure actuelle, l'abattoir mobile est dans l'incapacité d'absorber la demande industrielle » [Ndlr : 34 millions d'animaux tués chaque année en France]. Son expérimentation légale, comme en Suède ou en Hongrie, promettrait néanmoins un avenir plus digne au bétail.

Partisane de cette troisième voie entre industrialisme effréné et véganisme sectaire, Jocelyne Porcher ne ménage pas ses critiques contre l'antispécisme tendance L214 : « Ces gens-là ont un problème avec la nature, la vie et la finitude. Si la mort des animaux leur est insupportable, c'est parce qu'ils rejettent leur propre mort. » Qui plus est, la perspective d'un monde hors sol où le citoyen écoresponsable se nourrirait de protéines artificielles a de quoi faire frémir. Comme dans le film *Soleil vert*, la privation de viande pourrait nous conduire à manger de l'homme. •

1. Un chiffre en constante diminution depuis quinze ans, en raison de la concentration des abattoirs.
2. Selon le rite juif, l'animal doit être entièrement conscient lorsqu'on l'abat. À noter que les abattoirs cashers représentent moins de 1 % du total des abattoirs français.

Brigitte Gothière et Sébastien Arsac, fondateurs de L214.



© JEFF PACHOUD

# LE HALAL N'EST PAS BARBARE !

Par Mohammed Hocine Benkheira



## Ayant abandonné le sacré, les sociétés occidentales confondent rituel et cruel.

Dans nos sociétés sécularisées, l'abattage rituel musulman n'en finit pas de susciter la polémique. Pro ou antihalal, l'observateur est sommé de prendre parti en fonction de considérations idéologiques, en faisant fi de la conception islamique de l'animal.

Ainsi, beaucoup ignorent que l'islam proscrit de tuer les animaux pour le plaisir. Selon le Coran, Dieu n'a en effet permis aux hommes de faire couler le sang des animaux qu'en de rares occasions : pour se nourrir, procéder à des sacrifices rituels, ou en cas de légitime défense. D'un point de vue religieux, l'encadrement de cette pratique ne s'appuie pas sur le souci de protéger la faune mais se justifie par le fait que les animaux sont des créatures de Dieu au même titre que les hommes. Or si Dieu a accordé au genre humain une prééminence sur les autres créatures, il n'en fait pas leur maître. D'où la nécessité de ritualiser leur mise à mort, étant entendu que le sang d'un animal ne doit pas couler sans raison mais conformément aux règles que prescrit la Loi. Ainsi le verset 3 de la sourate 5 du Coran défend-il de consommer les bêtes mortes par étouffement, à la suite de coups, après qu'elles ont chuté, se sont fait écorner par leurs congénères ou dévorer par des prédateurs. Autant de catégories assimilées à des cadavres.

Concrètement, la mise à mort s'établit sans étourdissement, suivant un protocole scrupuleusement exécuté par une personne ayant le droit d'abattre la bête desti-

née à être consommée. Le système de pensée islamique dénie le meurtre grâce à une fiction : Dieu donnerait la permission aux hommes de tuer des animaux mais uniquement selon la Loi. On admet même qu'ils souffrent ; et certains théologiens musulmans soutiennent que, pour cette raison, Dieu rétribuera les bêtes après la mort, en les ressuscitant et en les faisant vivre au Paradis.

Ayant mis le sacré au rancart, les sociétés occidentales contemporaines ont tenté de résoudre le problème de la mise à mort des animaux par d'autres expédients : l'occultation et la réglementation. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'Occident a rendu invisible la mise à mort des animaux de boucherie en empêchant les populations de faire l'expérience de la mort animale au quotidien. En parallèle, à mesure que les sociétés de protection et de défense des animaux gagnaient en influence, on a essayé de mettre au point des procédés techniques permettant d'éliminer la souffrance, c'est-à-dire de tuer sans tuer.

On a cru et on croit encore que la solution est technique : si l'animal que nous tuons pour sa chair ne souffre pas, alors nous ne sommes pas coupables. Ce technicisme, qui regarde de haut les rituels traditionnels de mise à mort des animaux de boucherie, évite la grave question du meurtre. Après avoir « tué » Dieu, l'homme occidental contemporain, qui a poussé le plus loin la chosification de l'animal (par exemple dans l'industrie pharmaceutique), trouve insupportables tous les rites de mise à mort des animaux, qui lui paraissent « barbares », aussi bien la tauromachie que l'abattage musulman. À moins d'épouser la cause végétarienne, l'Occident se retrouve acculé à une impasse : pourquoi diable s'en prendre à des animaux paisibles et sans défense ? •

© Deloche/Godong/Leemage